

COMMUNE DE LONGEVES

Convocation du 06/01/2022

La convocation a été adressée individuellement à chaque membre du conseil municipal pour la réunion qui aura lieu le lundi 10 janvier 2021 à 20 h.

Ordre du jour :

- Présentation du Pacte Fiscal et Financier de la Communauté de Communes Aunis Atlantique par son Président Monsieur Jean-Pierre SERVANT
- Achat de matériel d'équipement et de rangement pour la cantine
- Programmation de L'Envol/premier semestre 2022. Fixation des tarifs
- Demandes de Subventions
- Questions diverses

Le Maire,

SEANCE DU 10 JANVIER 2022

Affiché le 17/01/2022

L'an deux mil vingt-deux, le lundi dix janvier à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique sous la présidence de Monsieur Dominique LECORGNE, maire.

Etaient présents : M. BERTHELOT Philippe, M. CODOGNET Jean-Gaël, Mme DUBOSQ Cindy, M. FERRET Bruno, Mme FERRON Sylvie, M. GRENTHE Xavier, M. LECORGNE Dominique, Mme LÉGER Jacqueline, M. MEMON Stéphane, Mme ORDRONNEAU Oihana, Mme RIBAGER Marie-Aude.

Excusés : Mme GONIN Caroline, M. REDON Lionel, M. SARRAZIN Florian.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Monsieur MEMON Stéphane.

PRESENTATION DU PACTE FISCAL ET FINANCIER DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'AUNIS ATLANTIQUE PAR SON PRÉSIDENT MONSIEUR JEAN-PIERRE SERVANT

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Pierre SERVANT.

Délibération n°1.-

ACHAT DE MATERIEL D'ÉQUIPEMENT ET RANGEMENT POUR LA CANTINE

Monsieur le Maire donne la parole aux représentantes de la commission cantine : Mmes FERRON Sylvie, DUBOSQ Cindy et RIBAGER Marie-Aude.

Trois entreprises ont été contactées afin d'établir des devis pour l'achat de matériel d'équipement et de rangement dans la cuisine du restaurant scolaire, les prix sont TTC :

- ERCO pour 2.828,28 €
- TL FROID.fr pour 3.516,00 €
- MECA pour 2.880,00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents, décide de retenir le devis la SARL MECA pour un montant de 2.880€ TTC, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Délibération n°2.-

PROGRAMMATION DE L'ENVOL/PREMIER SEMESTRE 2022. FIXATION DES TARIFS

Le Maire présente la programmation du 1^{er} SEMESTRE de l'année 2022, ainsi que la proposition des tarifs des spectacles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, programme et vote le tarif des spectacles du 1^{er} semestre 2022 :

Dates	Spectacle/Artiste	Tarif Adulte	Tarif Apprenti/Étudiant
01/04/2022	MARSH	15€ (tarif unique)	
30/05/2022	TRO HEOL	20€	5€
07/06/2022	FROMET	20€ (tarif unique)	

Délibération n°3.-

DEMANDE DE SUBVENTIONS

- Le foyer Socio-éducatif du collège Maurice Calmel de Marans demande une subvention auprès de la Commune. Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, décide de ne pas répondre favorablement à cette demande de subvention.
- Monsieur le Maire présente la demande du Secours Catholique. Cette d'association est bien identifiée sur le territoire. Elle vient en aide aux personnes en difficultés. Il rappelle qu'une subvention de 300€ avait été versée en 2021. Il est proposé de verser 300€ en 2022.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 10 voix pour et 1 abstention, accorde une subvention de 300€ au secours Catholique.
- Monsieur le Maire rappelle que Aunis TV intervient sur notre territoire. Elle y fait état de tout ce qui s'y passe dans tous les domaines (culturel, associatif, politique,...). En 2021 une subvention de 300€ a été versée. Il est proposé pour 2022 une subvention de 300€.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'allouer une subvention de 300€ à Aunis TV – En toute expression.

QUESTIONS DIVERSES

- Décoration de Noël : REMERCIEMENTS à Monsieur Léger et aux membres de la commission
- Point sur les agents municipaux :
Départ de M. CAVEL le 17/12/2021 et arrivée de Mme MICHAS le 01/02/2022
- Ecole : point sur les subventions et le déploiement des classes numériques
- Travaux d'extension du Longèves : réunion pour le passage des marchés mardi 11 janvier ; demande de subventions faites auprès du département et de l'État
- L'Envol : point sur les réparations ; problème récurrent du chauffage réunion le 01/02/2022
- Projet d'ENERGY TEAM après leur rencontre
- Projet EOLISE
- Devenir des deux zones 2AU, en particulier celle près du stade
- Recensement qui va débiter le 20 janvier 2021 au 19 février 2021
- Bancs et poubelles à placer au city et en d'autres endroits de la commune ; panneaux de basket au City
- Date des vœux : pas de cérémonie des vœux cette année de nouveau.
- Date du prochain conseil le 31/01/2022
- Annulation des représentations du théâtre « Le Pré Vert »

Ne restant rien à l'ordre du jour, le président clôt la séance. La séance est levée à 22h45.